

# Économie



## Agriculture

# L'ADA explore de nouveaux projets d'agrégation

● L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un appel d'offres pour promouvoir les chaînes de valeur de trois filières agricoles dans le cadre de projets d'agrégation. Une première expérience pilote couvrira deux régions, Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan-El Hoceïma.

Les chaînes de valeur agricoles dans le cadre de projets d'agrégation font l'objet d'une attention particulière de la part des responsables étatiques de la chose agricole. En effet, l'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un appel d'offres pour étudier, dans un premier temps, les opportunités qui se présentent au niveau de deux régions, en l'occurrence Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan-El Hoceïma. Il s'agit d'établir, à ce stade précis de l'assistance technique, un diagnostic du processus de valorisation pour l'ensemble des filières, de la production à la commercialisation. L'assistance technique devrait ensuite porter son intérêt sur trois filières phares par région pour présenter un plan d'action susceptible de redresser la situation de la chaîne de valeur de ces filières à travers des projets d'agrégation viables et durables. L'approche, préconise le cahier des prescriptions

spéciales (CPS) de l'appel d'offres de l'ADA, doit être axée sur la description du circuit de valorisation des produits agricoles et sur la mise en œuvre de méthodes et pratiques permettant une meilleure plus-value tout au long de la filière. Il s'agit aussi de repérer les défaillances et de proposer des solutions à travers un appui technique ciblé, permettant de baliser le terrain à la mise en place d'investissements conséquents pour la redynamisation de la valorisation des productions des filières concernées. L'étude doit absolument intégrer le concept d'agrégation agricole. «*Sans agrégation, une mise à niveau isolée d'agriculteurs individualisés n'aurait pas d'impact significatif. L'agrégation est le socle sur lequel cette opération doit se baser*», insiste-t-on. L'étude vient donc appuyer les initiatives du Plan Maroc en proposant des opérations concrètes pour une meilleure valorisation des produits agricoles et une meilleure inté-

gration de tous les maillons de la chaîne dans le cadre d'une agrégation réussie. L'étude vise à proposer des processus d'amélioration de la qualité des produits agricoles et l'adoption de nouvelles pratiques en vue de redynamiser la production dans le cadre de l'agrégation. Plus spécifiquement, il s'agit de dégager des mesures pour l'installation d'un dispositif d'agrégation, outre l'élaboration pour chaque filière d'une analyse SWOT en déterminant avec précision, d'une part, les potentialités de production et de valorisation et, d'autre part, les problèmes rencontrés au niveau de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur en mettant l'accent sur les aspects entravant l'installation du concept d'agrégation.

### L'agrégation, un deal gagnant-gagnant

Adopté par le Plan Maroc vert, le modèle d'agrégation, qui consiste à regrouper des agricul-

**Le portefeuille des agrégations compte aujourd'hui 168 projets.**

teurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale, permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées l'accès aux techniques modernes de production, l'accès au financement ainsi qu'au marché intérieur et extérieur. L'agrégation constitue une solution concrète pour contourner plusieurs problématiques du secteur. En effet, grâce aux techniques de production modernes apportées par l'agrégateur (encadrement rapproché et fermes de démonstration), l'agrégé est en mesure d'améliorer quantitativement et qualitativement la production, et par conséquent, sa valeur commerciale. Ce transfert est facilité par les intrants et les services apportés par l'agrégateur. C'est aussi une solution d'accès au financement pour les petits agriculteurs moyennant les avances octroyées par l'agrégateur ou à travers les banques sur la base des garanties offertes par les contrats d'agrégation. L'agrégé bénéficie également de l'opportunité que lui offre l'agrégateur en matière de reconversion vers des filières à haute valeur ajoutée. Tout cela aide à améliorer le revenu des agriculteurs agrégés et à faciliter leur intégration à l'économie du marché. De son côté, l'agrégateur peut sécuriser son approvisionnement avec des volumes relativement importants, réguliers et de meilleure qualité, sans compter les gains en termes de capacités commerciales et d'optimisation du coût logistique entre la production et le marché de destination, évitant ainsi une érosion excessive des marges. Depuis le lancement du Plan Maroc Vert, indique-t-on dans l'appel d'offres de l'ADA, le portefeuille des projets d'agrégation compte déjà 168 projets situés à des stades d'avancement différents. ●

Grâce aux techniques modernes apportées par l'agrégateur, l'agriculteur peut améliorer sa production.

PAR **WADIE EL MOUDEN**  
welmouden@leseco.ma